

# CR Réunion du 10 novembre

## Changer des parcours en cours d'année :

### ► Dans une L1 à l'UGA (Grenoble et Valence) au début du S1

Il y a deux cas de figure : une réorientation dans une licence interne à sa composante et les réorientation externe à sa composante. Comme vous êtes en PASS, la réorientation sera forcément externe à votre composante. Elle passe par une procédure dématérialisée.

Voici la procédure à suivre :

- Etape 1 : Déposez votre demande de réorientation et ce avant le 5 decembre ici :  
[https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/SurveyServer/s/dgdfvu-doip/ORI\\_Reo\\_anneeN/formulaire\\_reo.htm#1](https://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/SurveyServer/s/dgdfvu-doip/ORI_Reo_anneeN/formulaire_reo.htm#1)
  - En cliquant sur le lien, vous allez arriver sur la page 1, cliquez sur "suivant" et ensuite remplissez le questionnaire en page 2. Il y a pas besoin de fournir toutes les pièces demandées immédiatement, vous pouvez remplir le minimum demandé puis cliquer sur "enregistrer".
  - Un accusé de réception sera envoyé par mail, il contiendra un lien à partir duquel, vous pouvez retourner sur votre dossier et le modifier et ce jusqu'au 8 décembre. Il vous sera demandé certaines pièces telles qu' une lettre de motivation, votre relevé de bac, le bulletin de terminal ou tout autres documents pouvant vous sembler important ( relevé notes des études sup...).
  - Une fois que vous avez rempli définitivement votre dossier, un mail de confirmation vous sera envoyé.
  
- Etape 2 : Comme c'est une réorientation externe à la composante, il faudra prendre obligatoirement rendez-vous avec un conseiller d'orientation de la DOIP à l'issu duquel, un compte rendu sera rédigé puis ajouté à votre dossier.  
Les entretiens ont lieu sans rendez-vous dans les horaires d'ouverture : lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h. (Espace orientation et insertion professionnelle, Bâtiment Pierre-Mendès-France, 1er étage, 151 rue des universités, 38400 Saint-Martin-d'Hères)

Attention : la deadline pour modifier son dossier étant le 8 décembre, il faut anticiper et bien prendre rendez-vous avant !)

- Étape 3 : La commission pédagogique, composée des responsables de la formation souhaitée, étudiera votre demande. Vous aurez alors une réponse par mail, grand maximum avant début janvier. Dans ce mail, si votre dossier est accepté, il sera indiqué toutes les démarches à suivre pour faire son inscription administrative.
- Étape 4 : il faudra faire son inscription administrative, les dates limites varient selon les formations mais c'est dans les alentours de mi janvier. Attention : il ne faut surtout pas rater la dead line au risque de perdre son bénéfice, ils sont inflexibles là dessus.
- Etape 5 : Démarrage des cours de la nouvelle formation
  - Vous devez suivre les cours normalement et passer les examen du S2 vers mi mai
  - Pour passer en L2, il faudra obligatoirement passer les rattrapages du S1 qui ont généralement lieu en juin.

Attention : C'est à l'étudiant de se débrouiller pour se dégoter les cours du S1 et de se renseigner sur les modalités d'évaluations.

Autres informations :

- Certaines licences ne sont pas ouvertes à la réorientation, parmi lesquelles : la licence de psychologie, la las, LLCER russe, LEA anglais-russe, la double licence economie-gestion-langues de valence, les double licences LLCER, les doubles licences "sciences et design" " physique et musicologie" "physique recherche", les licences scientifiques proposées sous la forme de parcours internationaux à l'exception de la biochimie international
- Il y a la possibilité de faire plusieurs dossiers mais il est déconseillé d'en faire trop, au risque de rendre votre projet professionnel incohérent.

### ► Dans une L1 en dehors de l'UGA au début du S1

Pas toutes les facs proposent de changer de formation au cours de l'année. C'est donc l'étudiant qui doit contacter la fac afin de voir si cela est possible ainsi que de se renseigner sur la démarche à suivre.

### ► Dans une L1 en dehors à l'USMB (Université savoie Mont Blanc) au début du S1

Il n'y a pas de procédure dématérialisée, il faut contacter directement les services de l'USMB qui vous indiqueront la démarche à suivre?

## ►En IUT 1 à l'UGA au S2

- BUT Chimie
  - Sur dossier qui devra comprendre : relevés de notes de 1ère et de terminal, relevé de bac, CV et lettre de motivation
  - Avant le 12 janvier 2023 à l'adresse : [iut1.chimie.admission@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut1.chimie.admission@univ-grenoble-alpes.fr)
  - Réponse au plus tard le 13 janvier et rentrée le 16 janvier
- BUT Métiers du multimédia et de l'internet
  - Sur dossier qui devra comprendre : relevés de notes de 1ère et de terminal, relevé de bac, CV et lettre de motivation. Il y a également un entretien à passer.
  - Dossier à envoyer avant le 14 décembre 2022 à l'adresse : [illisible mais la DOIP transmettra le lien du diapo ou se trouve les adresses email]
  - Entretiens du 3 au 6 janvier
  - Réponse au plus tard le 9 janvier et rentrée le 30 janvier
- BUT Statistiques et informatiques Décisionnels
  - Sur dossier qui devra comprendre : relevés de notes de 1ère et de terminal, lettre de motivation et résultats intermédiaires du supérieure.
  - Dossier à envoyer avant le 6 janvier 23 à l'adresse : [illisible mais la DOIP transmettra le lien du diapo ou se trouve les adresses email]
  - Rentrée le 23 janvier 23

## ►En IUT 1 à Lyon au S2

Ouverture des candidatures le 8 novembre 22, candidatez dès que possible (nombre de places limité)

- BUT Génie biologique
  - 3 parcours : biologie médicale et biotechnologie, agronomie, diabétique et nutrition
  - Rentrée le 19 janvier 23
- BUT Génie Industriel et Maintenance
  - Rentrée le 25 janvier 23
- BUT Informatique
  - Rentrée le 30 janvier 23

## ►En BTS

Dans certains lycées, des places sont vacantes. Il faut prendre directement contact avec les chefs d'établissements car ils peuvent examiner les candidatures spontanées. Vous pouvez prendre contact avec la DOIP qui vous fournira la liste des BTS avec des places disponibles.

Le recrutement se fait sur dossier et lettre de motivation.

Attention : Inscription possible jusqu'à mi-novembre

## ►En école d'ingénieurs

Deux concours :

- Le concours avenir
  - C'est un concours qui permet d'accéder à sept écoles d'ingénieurs possible
  - Inscription au concours possible depuis le 7 novembre
  - Sélection sur dossier et entretien
  - Rentrée vers février/mars
  - C'est un parcours assez intense dans la mesure où vous devez rattraper le retard par rapport aux autres étudiants.
  
- Le concours puissance alpha
  - C'est un concours qui permet d'accéder à 18 écoles d'ingénieurs possible
  - Inscription au concours du 18 octobre jusqu'à fin janvier
  - Sélection sur un unique dossier déposé en ligne et qui sera évalué par les différentes écoles. Il peut y avoir des entretiens dans certaines d'entre elles.
  - Si accepté, deux possibilités : intégrer la promotion qui a déjà fait sa rentrée en septembre ou intégrer un classe dédiée avec un programme accéléré.

VOILA ! Bon courage pour vos exams et surtout ne lâchez rien <3